

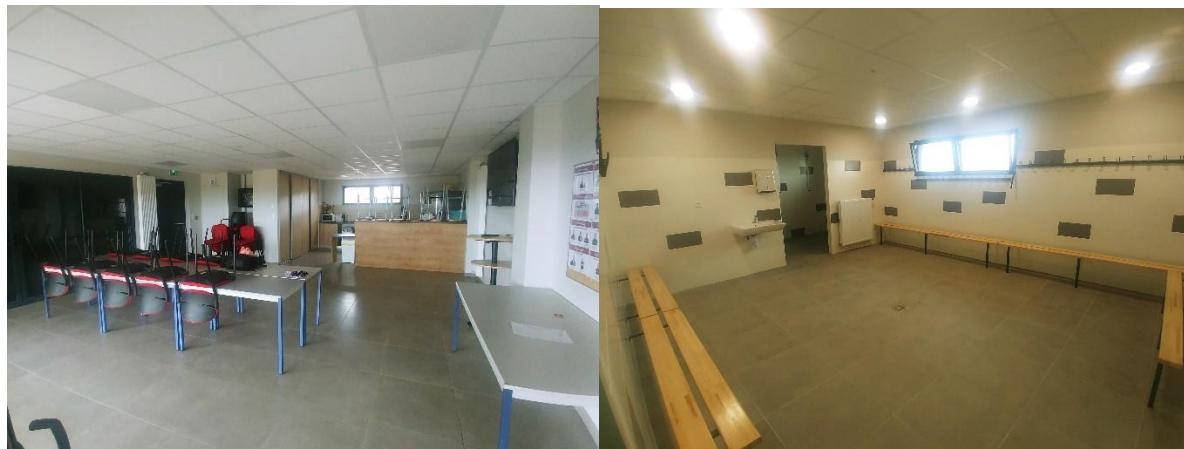
# Le Pôle Sportif – Phase 1 et 2

## Phase – 1 : La construction des vestiaires :

Cette année les vestiaires ont été terminés et maintenant utilisés par les associations sportives de la commune (ASD, RMD, FCHL...) et je pense qu'elles sont ravies des installations fournies.

Nous avons 4 grands vestiaires pour les joueurs, un pour les arbitres et un grand club-house (qui je pense est la partie préférée des assos...)

Même si tout n'est pas parfait c'est un bel équipement, à tous maintenant d'en prendre soin et d'en faire bon usage.



Il reste les panneaux photovoltaïques à mettre en service ce qui devrait être effectif début 2025. Ils sont en autoconsommation et l'installation est prévue pour utiliser au maximum l'énergie solaire pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire, le complément étant fait par la chufferie de la salle des fêtes en période hivernale.

## Phase 2 : les abords et le parking



La deuxième phase des travaux du pôle sportif comportait les abords des vestiaires ainsi que le parking avec l'implantation des nouveaux containers pour les ordures ménagères, les premiers semi-enterrés sur la commune.



Le parking comporte 27 places dont 2 PMR. Nous avons choisi de mettre un revêtement non perméable pour les places de stationnement afin de favoriser l'infiltration de l'eau ce qui est toujours plus vertueux que d'étancher les sols.

Une zone en stabilisé a été prévu entre les vestiaires et le parking notamment pour accueillir des événements (pose de barnums ou autre ...) et la partie devant les vestiaires initialement prévue en stabilisé aussi, a été faite en enrobé pour des raisons pratiques car nos chers joueurs ont tendances à ramener beaucoup de terre dans leurs crampons.... Et le stabilisé n'aurait pas apprécié.



Même si le planning a dérivé un peu, le chantier c'est bien déroulé. Il avait été attribué à l'entreprise RIVOLIER TP de Saint Martin.

C'est maintenant terminé, il ne reste plus qu'à laisser pousser la végétation !



*La vue avec les alpes derrières, il y a pire comme décor !*

Nous avions lancé aussi le changement de l'éclairage du stade par un système led moins gourmand en électricité.

Les travaux ont été fait cette année par le SYDER (Syndicat Départemental d'Energies du Rhône) qui gère notre parc d'éclairage public. Le montant des travaux a été

Le stade ayant été homologué pour les jeunes du rugby, certains aménagements seront faits (notamment le déplacement du grillage sur le fond du terrain dans l'alignement de celui près des vestiaires, la modification du système de fixation des cages de foot pour qu'elles puissent être enlevées facilement en configuration rugby...). Il pourra ainsi accueillir des matchs de foot ou de rugby.

Nous avons sollicité l'agence nationale du sport pour nous aider à financer cette partie et nous avons obtenus une subvention de 30 000€ soit la moitié du budget des travaux, ce qui va nous permettre de lancer ces travaux cette année.

#### Rappel bilan financier aménagements.

#### Phase 3 – Le city-stade :

Nous allons aussi lancer la phase 3 du pôle sportif avec le city-stade et les aménagements autour de l'étang afin de paysager toute cette zone.

Les terrassements préparatoires avaient été prévus dans la phase 2 et sont donc déjà réalisés.



Les aménagements que nous allons réaliser ne sont pas encore complètement définis, il reste quelques détails à voir et certaines adaptations à faire au vu de l'utilisation qui est faite de la zone. Il a notamment été choisi de ne pas aménager de voirie reliant les maisons du lavoir à l'école pour les véhicules mais simplement de laisser un accès pour les modes doux permettant ainsi de séparer les voitures et les piétons/cyclistes sur les liaisons centre bourg/école-Pôle Sportif.



*Implantation du City-stade*

Le budget est en cours d'élaboration, initialement estimé à un peu moins de 220k€HT.